

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1372

présenté par

M. Pierre Cazeneuve, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et
de l'aménagement du territoire

ARTICLE 15

À l'alinéa 11, après la deuxième occurrence du mot :

« ou »,

insérer les mots :

« de leurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.